



RéCapiTuLons

Comité Technique Local

DRFIP 44

24 novembre 2015

Déclaration liminaire de la Cgt : disponible sur notre site internet <http://www.financespubliques.cgt.fr> [\[lien\]](#)

Schéma d'organisation des SIE nantais au 1^{er} janvier 2016

Au 1^{er} janvier le nombre de Services des Impôts des Entreprises nantais passera de 6 à 4.

La Directrice a redit que les restructurations vont nous permettre de travailler malgré les suppressions d'emplois. C'est un aveu de l'objectif réel des restructurations en cours.

La Direction a donc présenté le schéma d'organisation qui est au final une fuite en avant pour tenter de s'adapter à la diminution des effectifs passée et future.

Dans les SIP-E (Particuliers et Entreprises, comme à Ancenis et Chateaubriant), le **regroupement des équipes de recouvrement** pour les particuliers et les professionnels est évoqué... à la grande surprise de la Directrice elle-même. La Cgt s'inquiète de ce point précis car il s'agit de missions bien différentes avec des outils applicatifs distincts.

Ecrire que « les SIE disposeront d'effectifs plus importants ce qui permettra ... d'assurer les missions dans de meilleures conditions » est une affirmation mensongère car, à notre connaissance, aucun emploi n'a été créé.

La Cgt est aussi intervenue sur le rôle des cadres A et des chefs de service, le rôle de ces A adjoint-es pouvant varier d'un SIE à l'autre. La Direction a en effet élaboré une liste de fonctions qui pourraient être dévolues aux inspecteurs et inspectrices.

La Cgt a demandé que soit précisées les missions dévolues à chaque cadre A, éventuellement au moyen d'une lettre de mission.

Nous ne sommes cependant pas favorables à une lettre de mission qui définirait des objectifs chiffrés à chaque A en SIE et pourrait être utilisée pour l'évaluation annuelle.

Votes : Contre : CGT (3 voix) – CFDT (2)

Abstention : FO (2)

Si le schéma retenu ne diffère pas de celui de novembre 2014 et présente une certaine cohérence, la Cgt a voté contre par rapport à la réduction du nombre de services et ses conséquences.

Ponts naturels 2016

Les dates :

- Vendredi 6 mai (ascension)
- Vendredi 15 juillet (fête nationale)
- Lundi 31 octobre (toussaint)

La Cgt s'est abstenue car nous considérons que la Direction doit laisser le choix aux agent-es qui souhaitent travailler ces jours là même si les services sont fermés au public.

Nous comprenons la situation des petits postes et les problèmes d'effectifs ces jours là. Mais cela est la conséquence de la politique de suppression des

emplois et de la situation des vacances d'emplois.

La Directrice a répondu que les A+ avaient aussi le droit à des vacances ... et si les services sont ouverts, ils ont l'obligation d'être présents

La Cgt en conclut donc que les A+ n'ont que 3 jours de vacances par an !

Votes :

Abstention : CGT (3 voix)

Pour : CFDT (2) – FO (2)

8 fusions de communes sont prévues pour le 1^{er} janvier 2016.

Cela impactera 5 Trésoreries du 44 et une du 49. Mais cela aura aussi des incidences sur les SIE et SIP.

La fusion des communes s'inscrit dans le cadre de la réduction de la dépense publique et de la réforme territoriale. C'est moins de proximité pour l'action publique.

Aux fusions de communes s'ajoutent les créations ou recompositions de communautés de communes.

Concrètement, le transfert constitue une charge supplémentaire pour les services, car ce genre d'opération n'est jamais simple ; tant pour les collègues que les usagers.

Ni les emplois dans les services concernés, ni les charges transférées ne sont évoqués.

Pour la Directrice, il est trop tôt pour présenter les charges consécutives à ces fusions.

Elle estime que nous ne sommes pas à plaindre par rapport à d'autres départements.

Situation budgétaire 2015 de la Drfip 44

La Direction nous a présenté une situation qui présente un budget en diminution de 4,5 % par rapport à 2014.

Pour autant, avec les économies imposées, la

situation budgétaire sera à l'équilibre.

La Cgt ne se réjouit pas de cette austérité dans nos budgets de fonctionnement des services.

Départ de femmes de ménage

4 femmes de ménages, agentes contractuelles de droit public (dit Berkani), ont quitté leur service (retraite ou démission).

La Direction a proposé aux autres agent-es Berkani du département de reprendre les heures hebdomadaires. Les réponses ont toutes été négatives à cause du faible nombre d'heures

hebdomadaires (de 4h à 11h) et de l'éloignement géographique (Guéméné, Nort-sur-Erdre, Châteaubriant et St Herblain).

C'est donc la société Onet qui reprend les prestations.

Bilan de la campagne d'évaluation

Les documents présentent le nombre d'agent-es noté-es par grade (1493) et les recours (40). Cependant, ils ne permettent pas d'analyser finement la campagne d'évaluation.

La Cgt a regretté l'absence :

- de répartition par structures
- de données sexuées
- de données sur les agent-es à temps partiel, arrêt maladie et autres absences.
- d'un bilan qualitatif des commissions d'harmonisation (nombre de situations examinées et modifications)

- de données sur l'évaluation des cadres A+
- du nombre d'agent-es qui n'ont pas été évalué-es (stagiaires, absences longues...)
- du volume d'agent-es sans valorisation depuis plusieurs années.

La Direction se contente des données extraites de l'application Eden et ne souhaite pas apporter plus de détail.

Un véritable bilan de la campagne se révèle donc impossible à faire dans ces conditions.



Vos représentant-es CGT lors de ce CTL :

Marielle Arteaud – PRS
Alain Colas – Paierie Départementale
Pierre-Yves Grellier - Pôle ICE Nantes
Jean –Frédéric Boeswilwald – SIP Nantes
Franck Mainguy - Pôle ICE Nantes
Christophe Bedu – SIE Nantes

Contacter la CGT

- Cgt Finances Publiques 44
2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
- Tél & Fax : 02 40 74 06 81
- Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>